

Montdidier – Ville pilote en maîtrise de l'énergie Ou « Tout ce que peut faire une petite ville qui en a la volonté »

BERNARD LAPONCHE / JUILLET 2012

Bernard Laponche, ancien directeur général de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME, aujourd'hui ADEME), est membre des associations Global Chance et ATEE (Association Technique Energie Environnement).

Cet article a été initialement publié dans le n°27 des Cahiers de Global Chance, intitulé « Du gâchis à l'intelligence. Le bon usage de l'électricité », en coédition avec l'association négaWatt. Il a été actualisé en Juillet 2012 à l'occasion de ce numéro.

Une particularité institutionnelle bien utile

Montdidier, ville de Picardie (département de la Somme) de 6 400 habitants, est dotée d'une Régie créée en 1925 et chargée de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité haute et basse tension de l'ensemble de la ville. Cette responsabilité s'est élargie récemment à la production d'énergie avec un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie au bois et au gaz naturel et par une centrale électrique de secours de 12 MWe (MégaWatt d'Electricité). Dès le début des années 2000, la Régie s'est lancée dans un processus de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) et de développement des énergies renouvelables avec le soutien (expertise, incitations financières) de la Ville, de l'ADEME¹ Picardie, de la Région Picardie et du Département de la Somme. Dans ce cadre, elle mène des

[1] ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie : www.ademe.fr



actions d'incitation des partenaires locaux (grand public, habitat social, tertiaire, industries) aux actions de MDE.

Les objectifs de ce projet ont été fixés dès le départ et constituent la feuille de route depuis dix ans environ, à savoir : la sécurisation du prix de l'électricité et de son approvisionnement, la fourniture d'énergie produite localement, la création d'emplois pérennes et la réflexion sur une perspective de long terme et l'exemplarité au niveau de la gestion publique.

Les étapes de la progression

On note une réelle montée en puissance de la prise en compte de la problématique énergétique à travers la chronologie des actions menées :

2003 : Etude de potentiel de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) et lancement du projet éolien.

2004 : Dimensionnement d'un programme « théorique » et quantification du gisement et des impacts de ce programme. Décision de lancement de l'opération « Ville Pilote ».

2005 : Signature de l'accord-cadre entre la Ville, la Région, l'ADEME et la Régie communale de Montdidier. Lancement de la mission d'accompagnement.

2006 : Lancement d'un CEIR (Conseil en Energie Intercommunal Rural) et d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le territoire de la communauté de communes. Mise en place d'un Espace Info Energie.

2006 : Lancement de l'étude pour la construction d'un réseau de chaleur bois.

2007 : Lancement des appels d'offre pour la construction du réseau et son exploitation.

2008 : Obtention du permis de construire pour quatre éoliennes ; mise en chantier du réseau de chaleur ; mise en chantier de la toiture photovoltaïque du Prieuré ; vote d'un budget municipal pour la réhabilitation thermique de toutes les écoles de la Ville ; mise en service du réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois coiffée d'une centrale photovoltaïque.

2009 : Lancement des appels d'offre pour la réhabilitation thermique des écoles et pour la construction du parc éolien

2010 : Mise en service du parc éolien (quatre éoliennes), début des travaux de réhabilitation thermique de l'école Victor Hugo, lancement de l'étude pour la création d'une centrale de méthanisation, lancement de la réflexion autour du logement à énergie positive (Labo), définition d'une base de travail pour la création d'un éco-quartier².

2011 : Mise en place par les techniciens de la Régie d'une centrale photovoltaïque au sol ; installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur la nouvelle station d'épuration.

2012 : Etude pour l'extension du réseau de chaleur et l'implantation de nouvelles éoliennes.

[2] Rubrique Maîtrise de l'énergie du site de la Régie : <http://tinyurl.com/cfo8a9j>, consulté le 24 juillet 2012.

Présentation : La Régie communale de Montdidier

Créée le 14 août 1925 par la ville de Montdidier, la Régie communale de Montdidier est un établissement public de proximité qui assure la fourniture et l'acheminement de l'électricité sur son territoire. Elle est composée d'un directeur, de deux agents administratifs, de trois agents techniques et d'une chargée de mission en maîtrise de l'énergie.

Confirmée dans son rôle de fournisseur d'électricité et de gestionnaire de réseaux par la loi du 10 février 2000, elle fait partie des distributeurs non nationaux par la loi de 1946, agissant en complément des opérateurs nationaux EDF et GDF.

Information et sensibilisation, les deux piliers

Une des premières leçons de cette expérience est l'**adhésion des citoyens de Montdidier** obtenue par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation.

- *Le bulletin municipal* : Chaque trimestre, une page du bulletin municipal est consacrée à une « information Régie » et une seconde à la sensibilisation MDE et ENR (Energies Renouvelables). Ce relais a permis de répondre aux besoins d'information et de communication vis-à-vis des Montdidériens.
- *La Campagne Display* : Le lancement de la campagne d'affichage « Display » a été décidé au mois de juin 2006. Cette opération consiste à afficher les caractéristiques des bâtiments de la commune selon trois critères (eau, énergie, CO₂), sous la forme d'un poster qui se présente comme une « étiquette énergie ». L'action a été mise en place sur quatorze bâtiments dont la Régie communale. L'affichage effectif aux entrées des bâtiments concernés permet au public et aux personnels de visualiser rapidement l'état énergétique du bâtiment dans lequel ils pénètrent.
- *Des informations régulières aux consommateurs* : Une série de mesures a été mise en place afin d'informer la population des différentes actions mises en œuvre sur le territoire de leur commune :
 - Des courriers d'information sont envoyés aux consommateurs lorsqu'une opération spécifique leur est destinée (mini diagnostics à l'ouverture d'un contrat par exemple).
 - Un panneau d'affichage électronique situé au centre ville permet de relayer les informations en temps réel.
 - Des réunions de quartier ont été organisées afin de toucher les Montdidériens au plus proche.
 - Le site Internet de la Régie³, outil important de communication auprès de la population, est opérationnel depuis 2006. L'enrichissement de son contenu et la mise à disposition de services opérationnels ont permis d'améliorer significativement sa fréquentation.

[3] Consultez le site internet : www.regiecommunaledemontdidier.fr



– Depuis début 2009, des « flyers » sont occasionnellement joints aux factures afin d’informer les clients de manière ludique sur les actions de MDE réalisables chez eux.

- *Sensibilisation des clients domestiques*

Un outil a été conçu par le bureau d’études « Energies Demain⁴ » et livré à la Régie. Il permet de réaliser des évaluations individualisées des consommations électriques des clients domestiques (répartition des consommations par usage et potentiel d’économie d’énergie) à partir des retours de questionnaires. Sur cette base, le conseiller clientèle de la Régie peut effectuer un bilan énergétique gratuit et individualisé des consommations énergétiques de tout client qui en fait la demande.

- *Et des clients professionnels*

Le même besoin d’information personnalisée s’est fait ressentir pour les clients professionnels. Pour les gros consommateurs, une démarche de diagnostic avait déjà été engagée en 2004 et 2005. Notons que pour les petits clients professionnels, les charges énergétiques peuvent être lourdes au regard du chiffre d’affaire de ces petites entreprises. Une version professionnelle de l’outil d’information personnalisée a donc été développée.

Toutes ces actions ont permis d’améliorer considérablement le niveau de connaissance des consommations et des enjeux énergétiques sur cette commune⁵.

Un système d’aides financières circulaire

La Régie redistribue l’intégralité de ces bénéfices à la collectivité. Ainsi, en 10 ans, le projet de maîtrise d’énergie a permis à Montdidier de produire 50% de la consommation d’électricité locale et de réduire de 15% les émissions de CO₂⁶. La révision des contrats de fournitures d’énergies a eu un effet immédiat puisque le simple fait de renégocier les contrats de fournitures d’énergies a entraîné des économies couvrant le coût de l’étude engagé par la ville de Montdidier⁷. Ainsi, la Ville a mis en place, avec la Régie, un système d’aide financière à l’investissement portant sur : le chauffe-eau solaire, la pompe à chaleur, le chauffage à effet joule performant, le poêle à bois performant, la chaudière à bois performante.

Depuis janvier 2011, un dispositif d’aide à l’acquisition de moyens de transport urbain « propres » a été mis en place avec la participation des commerçants locaux. Ainsi les habitants de Montdidier et de son canton peuvent acquérir des vélos à assistance électrique et bénéficier d’une réduction pouvant aller jusqu’à 40% du prix initial.

[4] Consultez le site internet : <http://www.energies-demain.com>

[5] Dossier de presse, Montdidier, ville pilote en maîtrise de l’énergie, mars 2012, p.3.

[6] Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l’Environnement (RISE), Montdidier, Les atouts du public pour une politique énergétique au service de la collectivité, <http://tinyurl.com/cb7za43> consulté le 24 juillet 2012.

[7] Ademe, Bâtiments et Territoires : <http://www.ademe.fr/picardie/page1-3-3.html> consulté le 24 juillet 2012.

Des actions adaptées à l'échelle locale et une vigilance quant aux résultats

La consommation d'électricité des ménages : La consommation électrique des ménages est restée stable entre 2004 et 2008. Les foyers montdidériens ont ainsi échappé à la hausse perçue sur le reste du territoire français (une augmentation de 8% sur la même période). Il est, cependant, difficile de distinguer, dans cette stabilisation des consommations électriques, les effets directs du contexte économique et social des effets directs du programme de MDE. Afin d'améliorer la connaissance des effets de la sensibilisation et des actions de MDE préconisées sur les consommations des clients domestiques, une opération « Foyers Témoins » a été lancée en 2009. Elle consiste en l'accompagnement d'une quinzaine de clients domestiques, pendant une année, qui a bénéficié d'aide à l'acquisition de petit matériel performant (Lampe Basse Consommation [LBC], prises multiples avec interrupteur, etc.) et des conseils personnalisés de la Régie. Les enseignements de cette campagne « Foyers Témoins » ont été mis à profit pour améliorer la communication auprès des clients domestiques de Montdidier.

A partir de 2007, les consommations théoriques croissent plus rapidement que les consommations réellement mesurées chez les foyers montdidériens. Ainsi, entre 2007 et 2010, on constate un gain moyen de consommation de 5 à 6%.

L'éclairage public : 22% d'économies d'énergie ont été générées soit 107 MW-h⁸ (Mégawatts heure) ont été économisés par an par l'installation de réducteurs de puissance et le remplacement de luminaires.

En 2011, le centre hospitalier a connu 28% d'économies sur la facture d'électricité et 15 % d'économies pour le gymnase.

Le réseau de chaleur est alimenté au bois et au gaz naturel.

La réhabilitation des écoles : En 2008, la Ville de Montdidier a voté la mise en œuvre sur trois ans de la réhabilitation thermique de l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de Montdidier (5 au total). En 2012, les travaux sur deux écoles ont été achevés avec des performances proches du BBC (Bâtiment Basse consommation). Des études complémentaires sont menées afin que les trois écoles bénéficient du programme de réhabilitation thermique. Il est trop tôt pour évaluer les diminutions de consommation d'électricité, mais les occupants des locaux bénéficient d'une amélioration de leur confort thermique, tout en réduisant la facture énergétique sur la partie chauffage.

Les installations photovoltaïques ont été réalisées sur le toit de la chaufferie au bois et sur celui du prieuré.

Le projet éolien : Une centrale électrique de quatre éoliennes de 2 à 2,5 MWe chacune a été construite.

[8] Dossier de presse, *Montdidier, ville pilote en maîtrise de l'énergie*, mars 2012, p.4.



Recours aux ressources nationales :
un gain en devises.

« Recours aux ressources nationales un gain en devises »

Crédit : Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie/
illustrateur Puig Rosado - 1984

Des impacts sociétaux forts

Ce projet allie écologie, environnement et économie. D'un projet pilote et expérimental, la municipalité a rendu la maîtrise de l'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables, un maillon essentiel du dynamisme de ce territoire semi-rural. Ce projet s'appuie sur les ressources du territoire tant en terme de ressources naturelles que de ressources humaines. Il a permis la relocalisation des emplois en se basant sur l'innovation sociale et environnementale. Actuellement, au niveau régional, 300 emplois ont été créés dans la filière bois. Les perspectives continuent notamment avec la création d'une filière éco-matériaux afin de continuer à faire de la maîtrise d'énergie une activité sociétale. De fait, la réduction du coût de l'électricité répond au risque de précarité énergétique en proposant un prix raisonnable

de l'électricité pour un confort satisfaisant aux ménages. C'est, enfin, l'occasion de pouvoir valoriser et améliorer son patrimoine naturel et architectural.

Les perspectives pour la ville s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été engagé depuis 2003. Montdidier a pour objectif de produire 100% d'électricité par l'énergie renouvelable (Actuellement 34% de l'électricité provient de l'énergie nucléaire).⁹ L'enjeu des prochaines années est de débloquent les potentialités d'investissement dans les ménages qui constituent actuellement le principal blocage. Dans le cadre d'une maîtrise de la demande d'énergie intégrée, la ville de Montdidier projette d'accélérer les actions avec la commune, de développer l'habitat durable, de sensibiliser le public scolaire et maintenir le niveau d'information.

La ville de Montdidier n'est pas une exception. Depuis de nombreuses années en Picardie, des opérations de maîtrise de l'énergie ont été réalisées sur des zones dans le cadre des Conseils énergétiques intercommunaux ruraux (patrimoine des communes rurales) ou des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans lesquelles étaient inscrites des actions de maîtrise de l'énergie.

Retrouvez une vidéo très instructive réalisée en décembre 2011 par le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (RISE) :

<http://www.rise.be/videos/films.htm?lng=fr>

Plus d'informations sur le site de la Régie publique de Montdidier :

<http://www.regiecommunaledemontdidier.fr/tpl/accueil>

[9] Dossier de presse, *Montdidier, ville pilote en maîtrise de l'énergie*, mars 2012, p.10.